



**LE BUREAU RETRAITES SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNEE A L'ENSEMBLE DE
SES ADHERENTS, AINSI QU'A LEURS PROCHES.**



CHACUN POUR SOI...

Il n'est pas dans nos habitudes de rédiger des articles sur l'actualité des actifs, mais les événements récents ne peuvent nous laisser indifférents !

Première réaction :

« Où est le tous ensemble de 1995 ? ». Notre société a bien changé en 25 ans, se mutant vers l'individualisme, voire, l'égoïsme.

Nous venons de vivre au travers des grèves contre la retraite à points, où aucune convergence, ni aucune unité des différentes corporations n'a pu se faire. Résultat, des conducteurs RATP et SNCF, complètement isolés au milieu d'autres catégories professionnelles qui n'ont pas hésité à négocier leurs intérêts personnels (agriculteurs, enseignants, routiers, Air France, etc...).

Mais, n'était-ce pas le but du gouvernement (de Macron), de faire la démonstration qu'il ferait plier cette armée mexicaine qui bloque l'économie du pays en l'isolant des autres corporations à qui l'on a accordé tout de suite, leurs revendications !

Durant cette grève, à aucun moment, les confédérations n'ont appelé à « la grève générale » et la CGT a été une fois de plus dans l'ambiguïté, en mobilisant au coup par coup (raffineries, EDF et les ports), mais jamais au cœur du conflit.

Que dire aussi de cette trêve de Noël où il aurait fallu suspendre le mouvement, afin que le gouvernement puisse partir en vacances ? ?

Les mentalités et les comportements ont bien changé depuis 25 ans, où le « Télétravail, Amazon, Blablacar, la RTT, les vélos et patinettes électriques ainsi que les applications » n'existaient pas et qui ont minimisé l'impact de cette grève des transports.

Face à ce gouvernement inflexible, disons-le clairement, seul un nouveau « Mai 68 » aurait pu le faire revenir sur cette réforme ! Face à cette violence sociale, on assiste à une radicalisation des actions qui font suite aux mouvements des « gilets jaunes » et une montée des violences policières qui vont avec.

A l'heure où cet article est écrit, le texte de loi passera à l'Assemblée Nationale, sera votée, alors qu'il est incomplet, flou et n'apporte aucune garantie sur l'avenir et que ce seront les décrets d'application qui définiront les conditions dans lesquelles la loi s'appliquera.

Le Bureau UNSA-Retraites pose d'ores et déjà la question : « *Que deviendrons-nous, les retraités actuels des régimes spéciaux dans cette loi ?* » Conserverons-nous nos spécificités (indemnité décès, réversion, gratuité des transports) ou allons-nous être noyés dans la masse ? Nous resterons très attentifs à toute remise en cause de ces acquis.

N'en doutons pas, cette grève qui rentre dans l'histoire, va laisser des cicatrices, voire, des plaies ouvertes car le combat est inégal, et en l'état actuel, la clause du « grand-père » n'a pu être appliquée à la RATP et seuls les agents nés avant 1985, conserveront leur statut.

Le gouvernement Macron pose un socle de réforme des retraites qui va s'étaler sur plusieurs décennies. Que feront les gouvernements successifs : durcir la loi, ne rêvons pas !

Pour finir sur une note positive, ce conflit a eu le mérite de mettre en premier plan l'UNSA qui jusqu'à présent n'était pas ou peu sur les plateaux « télé », car considérée comme non représentative.

ELECTIONS DELEGUES MUTUELLE :

Les élections des délégués de la Mutuelle RATP, auront lieu courant avril 2020, si vous désirez être candidats, n'oubliez pas de déposer votre candidature, impérativement **avant le 31 janvier 2020**. Ne laissons pas la CGT être de nouveau majoritaire et bloquer le fonctionnement de notre mutuelle à laquelle chacun d'entre nous est profondément attaché.

COTISATION 2020 :

Pour 2020, la cotisation syndicale n'augmentera pas et reste fixée à **30 €uros**. Nous rappelons que les cotisations 2020 peuvent être réglées jusqu'au 31/12/2020, date limite pour la prise en compte par notre comptabilité. Merci.

REMISE DES CARTES 2020 :

Cela fait maintenant plusieurs années que le Bureau UNSA-Retraités a pris l'initiative d'organiser une « après-midi conviviale autour du verre de l'amitié », pour la remise des cartes syndicales de la nouvelle année.

Cette année, compte-tenu des évènements, cette manifestation aura lieu :

LUNDI 24 FEVRIER 2020
A partir de 14 heures - Au siège du Syndicat



| | |
|---------------------|------------|
| LAPORTE Jean-Claude | Conducteur |
| THOMAS Jean-Claude | Machiniste |
| BIDARD Jacques | Conducteur |
| BREUIL Jean-Louis | Conducteur |
| CANTRAINNE Philippe | Machiniste |
| COUDERT Bernard | Maitrise |
| LANGLOIS Claude | Conducteur |
| LAPERSONNE Serge | Machiniste |
| CLAVEL Alain | Conducteur |